

les francas

L'éducation en mouvement

ACTEUR DES DROITS DE L'ENFANT EN TARN-ET-GARONNE



DEFENSEUR DES DROITS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR
DES DROITS



PROJET

Le Défenseur des Droits est une autorité constitutionnelle indépendante qui veille au respect des droits et libertés par toute personne publique ou privée. Il est chargé de défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les services publics, de lutter contre les discriminations prohibées par la loi et de promouvoir l'égalité, de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Il est aussi chargé de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'Enfant consacrés par la loi ou un engagement international ratifié et approuvé par la France. Il peut être saisi par courrier postal, internet ou par l'intermédiaire de ses délégués.

Tout enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt peut saisir le Défenseur lorsque les structures habituellement compétentes (voir site) n'ont pu trouver de solution. Cette saisine peut aussi être effectuée par son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social, une association de défense des droits de l'enfant.

Le Défenseur des Droits favorise aussi des actions de formation, suscite et soutient les initiatives, les engagements visant les bonnes pratiques et la promotion des Droits de l'Enfant.

CONTACT

Siège Paris : Défenseur des droits, 3 place Fontenoy, 75007 Paris

Dans le 82 : Préfecture, 2 allée de l'Empereur, 82000 Montauban

Téléphone : 05.63.22.83.30 (permanence le jeudi)

E-mail : gerard.negre@defenseurdesdroits.fr

Site : www.defenseurdesdroits.fr